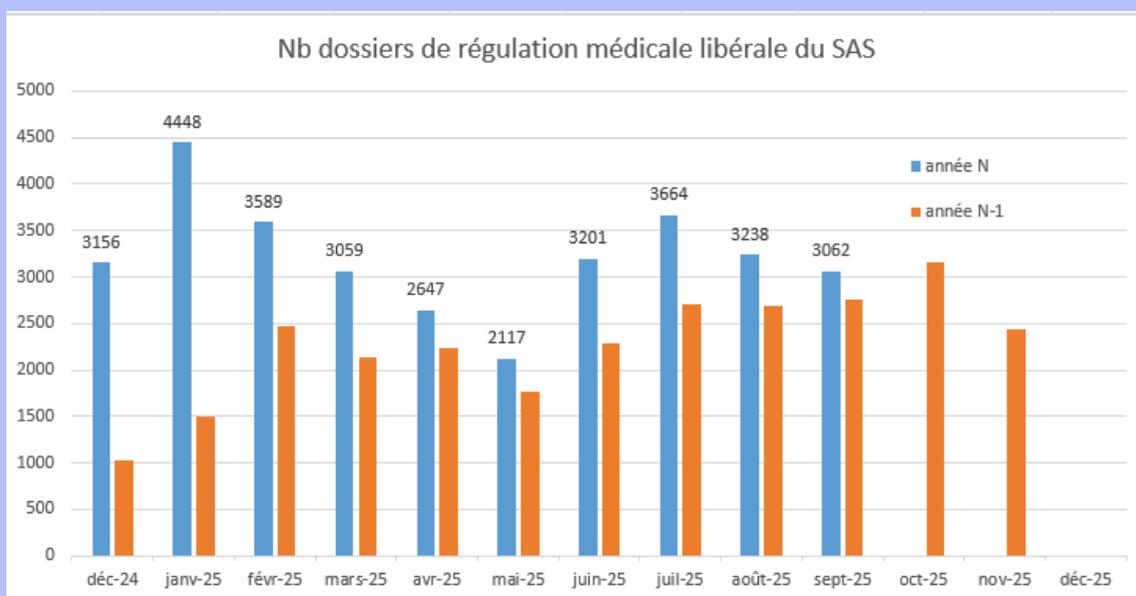


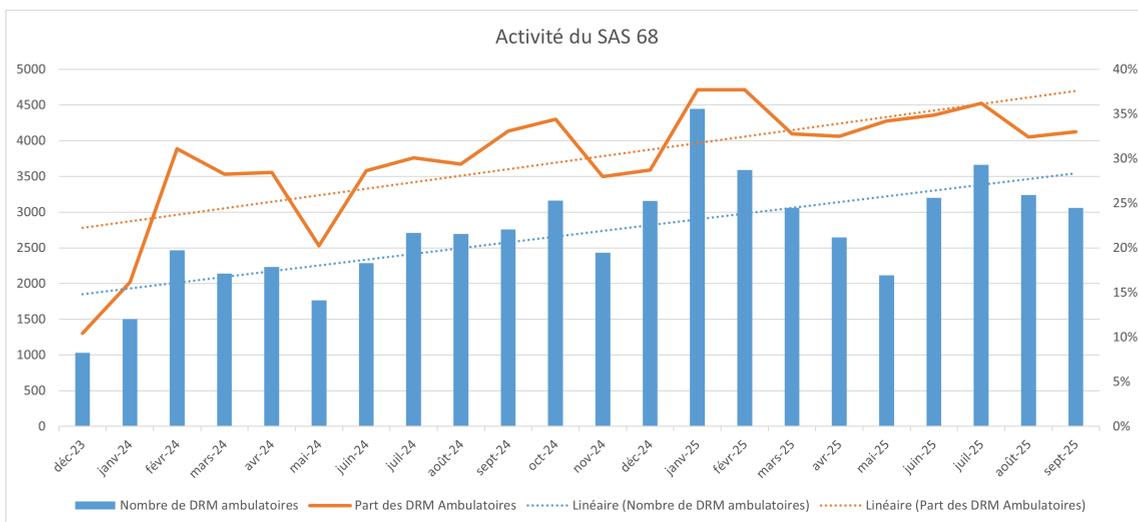
SAS'Partage

Sommaire

1. L'activité SAS du mois de septembre 2025
2. Les actu SAS
3. Le coin effecteurs
4. Les filières spécialisées
5. Le coin régulateurs
6. L'agenda

L'activité SAS du mois de septembre





Nb décisions après régulation entre oct. 2024 et sept. 2025 :

Nb de décisions par type		
semestre	nb décisions	%
TOTAL	37 231	
Conseil médical	16 029	43%
Consult M Traitant	2 803	8%
Aller aux Urgences	3 564	10%
Envoi ambulance	2 888	8%
Aller à la MMG	3 260	9%
Aller au CNSP	2 054	6%
visite SOS	1 217	3%
Appeler M Garde	1 406	4%
Consult M Effecteur	2 739	7%
TéléConsultation	429	1%
Consult Dentiste	610	2%

Légende :

MMG : Maison médicale de garde

CNSP : Centres de Soins Non Programmés

Les actu SAS



Création du GCS SAS 68

Un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) SAS 68 regroupe depuis mardi 30 septembre, le GHRMSA et l'association SAS 68 libérale. Le GCS SAS 68 a pour mission principale d'assurer l'activité du Service d'Accès aux Soins du Haut-Rhin.

Le Service d'Accès aux Soins du Haut-Rhin, accessible par téléphone au 15, est opérationnel du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi matin de 8h à 12h, hors jours fériés. Il offre un conseil médical et une orientation adaptés aux besoins des patients, en les dirigeant si nécessaire vers un professionnel de santé ou la structure la plus appropriée.

Le GCS assure également la gestion administrative et financière de l'activité du SAS, organise l'accès des personnels intervenant dans le cadre du service aux locaux du GHRMSA, et met en place les moyens matériels et humains nécessaires à son fonctionnement. Il pilote les besoins en créneaux de soins non programmés et peut recruter du personnel en propre. Toutes ces actions sont menées dans le respect des compétences respectives de chaque membre du GCS.

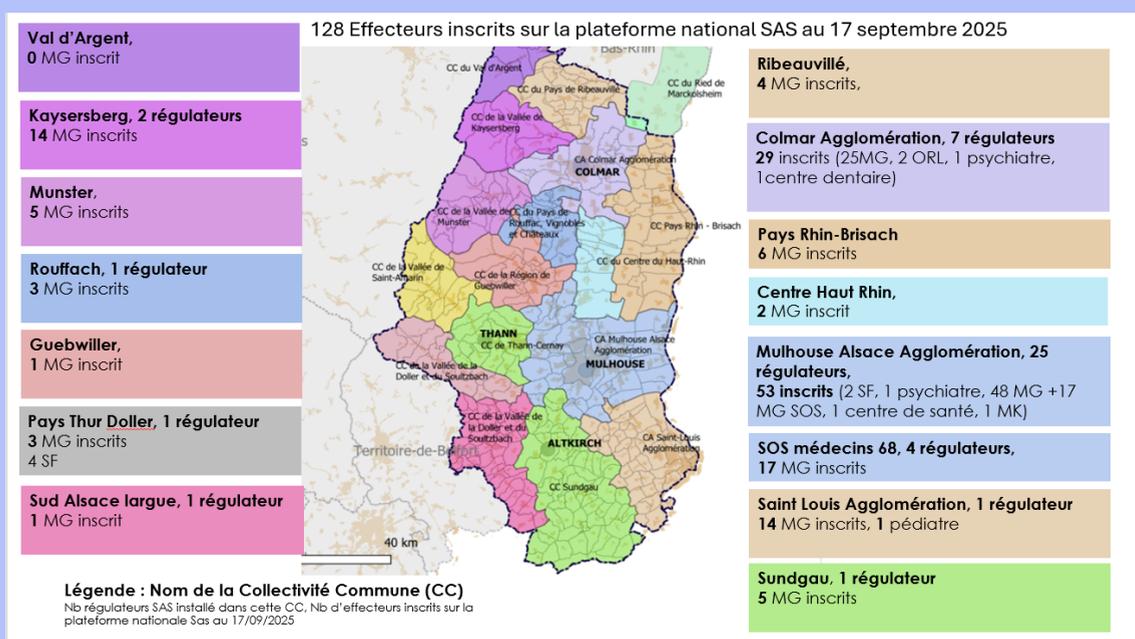
En résumé, le GCS SAS 68 constitue un outil opérationnel et sécurisé pour offrir une réponse médicale adaptée, structurée et coordonnée aux demandes de soins urgents et non programmés des patients du Haut-Rhin, tout en renforçant la coopération entre la médecine hospitalière et la médecine de ville.

Le coin effecteurs

Actuellement, **128 professionnels de santé** du Haut-Rhin participent à la plateforme nationale SAS, représentant différents métiers tels que **médecins, sages-femmes et chirurgiens-dentistes**.

Vous trouverez ci-dessous une carte de la répartition actuelle des effecteurs inscrits sur la plateforme nationale SAS.

Durant le mois de septembre 2025, **220 rendez-vous** ont été attribués via la plateforme nationale SAS.



[Télécharger la carte des effecteurs SAS au 17/09/2025](#)

Les filières spécialisées

GHT₁₂

GROUPEMENT HOSPITALIER
de TERRITOIRE I HAUTE ALSACE
CH Pfaffstätt - CH Rouffach - GHR Mulhouse Sud-Alsace

Appui Territorial Gériatrique

**Vous avez besoin d'un avis spécialisé
en gériatrie **Hors Urgence** ?**

Contactez-nous !

*Nous vous apporterons conseil et soutien dans la prise
en charge de vos patients âgés de plus de 75 ans.*



03 89 35 07 27

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

atg@ghrmsa.fr

L'appui territorial gériatrique : une aide précieuse pour les régulateurs du SAS

L'Appui Territorial Gériatrique (ATG) est un dispositif qui permet de proposer une prise en charge médico-sociale pour des patients gériatriques du GHT12 (Groupement Hospitalier de Territoire entre établissements publics de santé, ici le Sud du Haut-Rhin) ne nécessitant pas d'hospitalisation immédiate, afin de favoriser leur maintien à domicile.

Sur demande du médecin régulateur, l'infirmière de l'ATG évalue la situation dans les 24h et organise les interventions nécessaires en lien avec le médecin traitant et les acteurs du territoire. Ce dispositif est très apprécié des régulateurs du SAS.

Le Dr Jean-Marie HAEGY, qui a déjà eu recours à ce dispositif, nous partage son expérience :

" Je suis pleinement satisfait de la suite donnée à ma demande. Je dois souligner la qualité de l'accueil, la réactivité de l'infirmière de l'ATG, qui a répondu immédiatement, et prise en charge ma demande dans l'heure suivant l'appel. Pour moi, ce dispositif constitue un recours pertinent dans les situations ciblées."

Les cas d'usage de l'ATG : situation gériatrique médicosociale complexe ne nécessitant pas d'hospitalisation immédiate (dans les

48h) et pouvant bénéficier d'une organisation médico-socio hospitalière pour faciliter le maintien à domicile de la personne.

Exemples :

- Hospitalisation de l'aidant principal
- Situation médicale chronique d'évolution lente (plaies complexes, démences, maladies métaboliques, ...)
- Isolement social ou absence d'organisation d'aide à domicile (IDE, kiné, auxiliaire de vie, ...)

Le SAS 68 a recours à ce dispositif depuis le 22 avril 2025 et a déjà émis 18 demandes pour des patients répondant au critères et résidant au Sud du département.

Les prises en charge ont été multiples et adaptées à la situation, avis du médecin gériatre pour adaptation de traitement, hospitalisation pour bilan en hôpital de semaine, action coordonnée avec l'unité mobile de gériatrie, le SARA, le DAC et la mairie de la commune de résidence, orientation vers hospitalisation transitoire d'urgence en EHPAD, hospitalisation au GHRMSA ou à Pfastatt, suivi par équipe mobile de soins palliatifs, ... Bravo à l'ATG et au "réseau" gériatrique Sud Alsace pour la qualité et l'efficacité de la réponse apportée.

Des contacts ont été pris avec l'équipe gériatrique du GHT 11 pour voir si cette prise en charge pouvait être réalisée pour le Nord du département.

Le coin régulateurs



⚠ La prise de rdv aux MMG évolue à partir du 6 octobre 2025.

A compter de cette date, les rdv des MMG de Mulhouse et d'Altkirch seront pris sur MAIIA par les OSNP.

Les médecins régulateurs décident de ce recours en indiquant une effectation "bleue" "Prise Rdv MMG".

Les patients seront prévenus par un SMS de l'horaire et du lieu de leur rdv (pour les cas particulier, l'OSNP rappellera le patient).

Bilan mensuel du planning de régulation :

Pour le mois de septembre 2025, 32 **médecins régulateurs** ont participé au planning de régulation, dont 18 **médecins salariés** et 14 **médecins libéraux**.

Le **nombre moyen d'heures de régulation par médecin** ayant participé au planning du SAS s'élève à **24 heures**.

**Consulter le planning médical
actuel**

Le mot des OSNP

Bienvenue à Morgane !

L'équipe des OSNP s'étoffe avec l'arrivée de Morgane LALLEMAND : elles sont désormais **7** à assurer ce rôle essentiel : Aurélie, Julie, Déborah, Emmanuelle, Audrey, Gwendoline et Morgane.

Découvrez une courte interview de Morgane ci-dessous !

1) Pourquoi avoir postulé pour le poste d'OSNP ?

« En réalité, je n'ai pas postulé directement pour le poste d'OSNP, mais plutôt pour un poste d'ARM. N'ayant pas été retenue pour ce dernier, c'est le SAS qui m'a ensuite sollicitée pour rejoindre l'équipe des OSNP. Finalement, je m'y plais beaucoup, car ce poste est moins contraignant que celui d'ARM. »

2. Que penses-tu du métier d'OSNP ?

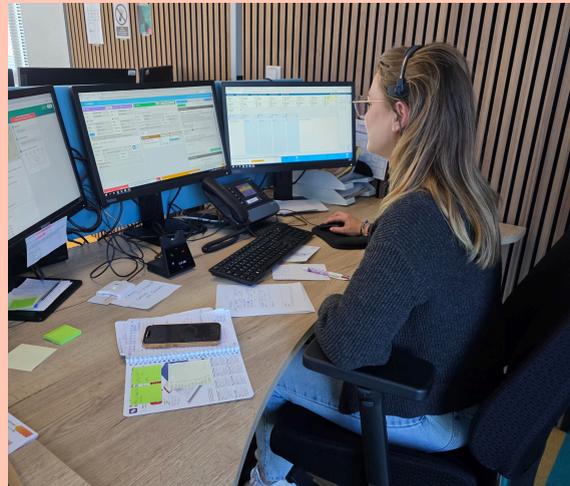
« Le métier d'OSNP est plus exigeant que ce que je pensais au départ. En effet, il demande de gérer simultanément les appels des patients, la saisie des informations dans les logiciels, ainsi que le suivi des effectations SAS. Cette capacité à faire plusieurs tâches en même temps

représente un vrai défi, mais c'est aussi ce qui rend le poste particulièrement intéressant. »

3. Comment te sens-tu dans ton poste ?

« Je me sens bien dans ce poste. J'ai été bien intégrée à l'équipe et formée pendant deux semaines. En cas de besoin, je peux toujours compter sur quelqu'un pour m'aider, et les médecins régulateurs sont très agréables. »

Un petit mot pour la fin ? *« A bientôt en salle de régulation ! »*



Café des régulateurs du 18/09/2025

Le jeudi 18 septembre 2025 a eu lieu un "Café des Régulateurs" dans la salle de réunion du SAMU, réunissant six médecins présents sur place et un médecin en distanciel. Cet échange, autour d'un café, a permis aux participants de discuter de plusieurs problématiques rencontrées lors de la régulation et de partager leurs expériences concernant des cas complexes.

L'occasion a été donnée à chacun de revenir sur des situations particulières qu'ils ont dû gérer récemment, en partageant leurs réflexions et leurs solutions. La diversité des parcours et des expériences des médecins a enrichi les échanges, permettant ainsi de poser des questions et de recevoir des clarifications sur des cas spécifiques.

À la demande des MRL, un compte-rendu a été rédigé afin de synthétiser les points abordés et d'apporter des réponses aux questions soulevées lors de cette rencontre.

Conformément aux souhaits des MRL, les horaires du **Café des régulateurs** évoluent !

À partir du **jeudi 16 octobre 2025**, il se tiendra **en soirée, à partir de 20h en visioconférence**.

Au plaisir de vous y retrouver !



Présentation du SAS 68 aux professionnels de santé du secteur Sundgau Sud Alsace Largue, Colmar Agglomération et Rhin Brisach

A la demande de la CPTS Sundgau Sud Alsace Largue a organisé une réunion d'information sur le Service d'Acces aux Soins du Haut Rhin le mercredi 1er octobre 2025 à 20h à Altkirch. Une vingtaine de personnes y assistaient.

Les CPTS de Colmar Agglomération et de Rhin Brisach ont organisé conjointement une réunion pour présenter le SAS68 et le Service Mobile de Télémedecine (téléconsultation à domicile médié par un infirmier libéral) le jeudi 2 octobre 2025 à 20h à Colmar. Plus de 60 personnes y ont participé. Ces deux réunions ont permis de rappeler le rôle du SAS, de faire un appel aux professionnels de santé pour

devenir effecteur ou régulateur et de nouer des contacts pour de nouvelles filières d'effectif/régulation en santé mentale et en dentaire. Merci et bravo aux CPTS organisatrices et aux participants pour la qualité de l'organisation et la richesse des échanges.

Le retour en image :



A Altkirch, le mercredi 1er octobre



A Colmar le jeudi 2 octobre



L'agenda

- Mercredi 8 octobre 2025 : Tournage d'une courte vidéo sur l'usage de la plateforme SAS avec le SAS 68 en exemple.
- Mardi 14 octobre 2025 : Point SAS/ADOPS/SAMU ouverture agenda Maiia
- Jeudi 16 octobre 2025 : Café des régulateurs à partir de 20h en Visio
- Lundi 27 octobre 2025 : Réunion SAS/SAMU/ADOPS

Vous avez une question ?

Un avis ou une idée à partager ?

Vous souhaitez recevoir les newsletters SAS'Partage dès leur sortie ?

Vous aimeriez que la prochaine newsletter parle d'un sujet particulier ?

Contactez nous !

Prochaine parution SAS'Partage : 10 novembre 2025

Contactez-nous

SAS 68 *Libéral*

Association SAS 68 Libéral

20 rue du Dr René Laennec,
68100 MULHOUSE

Téléphone : 03 89 64 70 15
contact@sas68liberal.fr

www.sas68liberal.fr

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

